

UNE DÉCENNIE POUR ÉRADIQUER LA DISCRIMINATION ET LE FLÉAU DU RACISME

ROMPRE AVEC L'HÉRITAGE DE L'ESCLAVAGE : L'INVITATION DU SOMMET PANCANADIEN DES COMMUNAUTÉS NOIRES

LA TRÈS HONORABLE MICHAËLLE JEAN est la 27^e gouverneure générale, commandante en chef du Canada, ancienne envoyée spéciale de l'UNESCO en Haïti, 3^e secrétaire générale de la Francophonie, cofondatrice et coprésidente de la Fondation Michaëlle Jean.

Cet article propose un aperçu de la mobilisation et des efforts engagés notamment par le *Sommet pancanadien des communautés noires* organisé par la Fondation Michaëlle Jean pour l'éradication de la discrimination raciale et l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, proclamée par les Nations Unies.

La *Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine*: reconnaissance, justice, développement proclamée en 2015 par les Nations unies est un appel, lancé à tous les États membres, d'engager, d'ici 2024, des politiques publiques afin d'agir efficacement sur les effets nocifs et dévastateurs de la discrimination raciale qui continue d'affliger, depuis des siècles et d'une génération à l'autre, les populations d'ascendance africaine partout à travers le monde. La vague de mobilisation sans précédent qu'elle a suscitée pour l'éradication de toutes les formes de racisme déferle aussi sur le Canada, dans un élan national, visant à s'assurer que le pays entre résolument, à l'aune des valeurs qui le fonde, dans une ère de pleine jouissance pour toutes et pour tous de tous les droits fondamentaux. Car partout la vigilance est de mise.

Le racisme contre les Noirs, source d'exclusion, de manifestations de haine et de violences, est l'un des vestiges persistants et odieux de ces siècles de conquêtes et d'exploitations coloniales, durant lesquels se pratiquaient des rapt, par millions, d'hommes, de femmes et d'enfants agressés et captu-

rés en Afrique. Dépossédés de tout — de leur qualité d'êtres humains, leur dignité, leur liberté, leurs noms, leurs biens, leurs territoires, leurs liens, leurs langues, leur histoire, leurs traits de civilisation — ces malheureux étaient déportés vers l'Europe et les Amériques pour y être cruellement réduits en esclavage.

L'idéologie largement et abominablement mise à l'œuvre par des empires prédateurs qui dominaient le monde en clamant la suprématie de la race blanche sur les autres, est loin d'être disparue, on en trouve, aujourd'hui encore, la trace et le reflux dans des mentalités et des préjugés coriaces.

Le racisme demeure un fléau aux conséquences incommensurables, continue d'empoisonner nos sociétés, de saper des vies, de miner la stabilité et l'équilibre social pourtant si essentiels.

Le racisme exclut, creuse inexorablement de larges fossés et ne produit rien d'autre qu'un immense déficit. Un déficit de possibilités, de perspectives, d'énergies, d'idées, de vision et de démocratie. Un déficit d'humanisme, de reconnaissance pleine et entière de l'autre, de justice et par conséquent de

développement. Les exigences d'un développement durable, ne sont-elles pas qu'il soit d'abord responsable, partagé, humain et inclusif ?

Le racisme n'est pas qu'attitudes ou comportements déplorables de certains envers d'autres du fait de leurs différences « ethniques » « raciales » ou « culturelles ». L'histoire nous montre combien le racisme n'a rien de banal ni d'inoffensif, qu'il peut être érigé en système, induit ou cautionné par des politiques et des pratiques institutionnalisées.

Le racisme peut s'inscrire et trouver caution dans des contraintes coercitives, l'on parle dès lors de personnes et de communautés racialisées¹, discriminées, mises en marge, méprisées, dépouillées de leurs droits, décrétées indésirables dans des cercles, des espaces publics ou professionnels, des lieux, des enceintes, des activités. Cela vous dit certainement quelque chose, tant cette absence est flagrante.

Des régimes ségrégationnistes, esclavagistes ont permis et aujourd'hui encore pratiquent le commerce et l'exploitation d'êtres humains comme des bêtes de somme, jetables après une vie de sévices, incluant des mutilations, le viol et la torture. Cette barbarie et ce déni d'humanité placent des millions de personnes d'ascendance africaine parmi les plus pauvres des pauvres, aux rangs les plus précaires dans bien des pays.

La *reconnaissance* implique un devoir de mémoire. Combien préfèrent que l'on n'en parle pas, ni dans les livres d'histoire ni en classe. Il convient pourtant de rappeler que la grande majorité des personnes qui ont servi à jeter les fondations des Amériques modernes étaient d'origine africaine. Que l'on sache que des 6,5 millions de personnes qui ont, en effet, traversé l'Atlantique entre 1500 et 1800, seul un million venait d'Europe. Au cours des 300 premières années des Amériques modernes, telles que nous les connaissons, 5,5 millions de personnes venaient d'Afrique, enchaînées, embarquées de force, entassées dans les cales des milliers de bateaux négriers qui sillonnaient, dans un trafic incessant, océans et continents, entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. L'infâme « commerce triangulaire » de la traite transatlantique, parfaitement rodée, aura déversé en Amérique des millions d'âmes soustraites au continent africain, dans ces plantations à perte de vue, installées sur les territoires ravés, dans un autre effroyable génocide, aux populations qui y vivaient depuis des millénaires. L'Europe y a trouvé sa fortune, et pour les populations d'Afrique et les premiers peuples des Amériques, du Nord au Sud, ce fut la damnation.

Pour prendre la pleine mesure du drame, il convient éga-

lement de dire que derrière les chiffres de cet abominable commerce de vies humaines se cachent des pertes encore plus effrayantes. Pour chaque survivant, on estime que des dizaines d'autres ont péri lors des raids et des attaques menées pour leur capture. Des multitudes tomberont d'épuisement et des cruautés infligées au cours des marches forcées jusqu'aux forteresses construites par les colons européens le long des côtes africaines, de même durant les mois de captivité avant la déportation. Le taux de mortalité est en plus estimé à 13 % en raison des supplices et des conditions tout aussi meurtrières du voyage. Cette traversée infernale, qu'on nommait alors « le passage du milieu », est une épreuve inimaginable et les centaines de milliers de corps balancés par-dessus bord feront de l'océan Atlantique un vaste charnier marin.

Nous, les descendants des survivants de cette hécatombe, sommes, rien qu'en Amérique, plus de 200 millions, disséminés de la pointe du Canada au cône de l'Argentine. Il est indéniable que les communautés d'ascendance africaine peinent encore à se relever de l'outrage, à se reconstruire et à renaître pleinement à elles-mêmes. Les obstacles et les défis sont lourds et innombrables. Affranchis, émancipés, certes, nous avons la fierté d'avoir remporté ce combat et nous honorons nos ancêtres. Mais il nous faut encore constamment lutter contre l'aliénation, le racisme larvé et les injustices qui nous tenaillent, les profondes inégalités, les divisions et les situations qui nous minent.

Les objectifs de la *Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine : responsabilité, justice, développement* nous parlent et nous convoquent partout. Au Canada, l'impulsion vient du terrain pour forcer la marche des décisions et des actions, faire bouger les lignes vers une Stratégie canadienne antiraciste, s'assurer que nous soyons de la partie pour la mise en œuvre de programmes et d'interventions qui s'imposent dans de nombreux secteurs où la discrimination est là, sournoise et rampante. Être de race noire demeure, ici comme ailleurs un combat. Propos offensants, injures, harcèlement, discrédit font partie de ces « micro-agressions » qui viennent troubler notre quotidien. Le profilage racial, les difficultés d'accès à l'emploi, à certains corps professionnels, au financement d'entreprises, à certains services, à des instances, à la propriété sont autant d'iniquités affligeantes qui viennent miner nos perspectives d'avenir. La résurgence d'idéologies populistes et de groupes prônant la suprématie de la race blanche, y compris auprès d'un certain électorat, dans les réseaux sociaux et autres médias, n'épargne pas le Canada et exige que nous fassions preuve de la plus grande vigilance.

1 Une communauté « racialisée » est un groupe de personnes à qui la société blanche dominante attribue une identité raciale de nature oppressive. L'expression « communautés racialisées » fait référence à des populations s'apparentant à celles que l'on appelle « minorités visibles » ou « personnes de couleur », mais en insistant davantage sur le fait que la « race » n'est pas une réalité biologique et que l'imposition d'identités raciales a entraîné des inégalités et différentes formes d'oppression.

LA DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies, la Décennie internationale pour les personnes d'ascendance africaine (2015-2024) offre une occasion historique d'aborder et de rectifier l'héritage de siècles de cette odieuse traite des esclaves, ainsi que la discrimination systématique et les obstacles qui entravent la reconnaissance, la justice et le développement pour les personnes d'ascendance africaine.

Avec l'objectif général de promouvoir le respect, la protection et la réalisation des droits et libertés fondamentales dans leur intégralité, tels que reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Décennie internationale pour les personnes d'ascendance africaine vise plus spécifiquement à :

- Renforcer l'action nationale et mondiale pour la pleine jouissance de l'ensemble des droits fondamentaux et la participation pleine et entière de toutes les personnes d'ascendance africaine à tous les aspects de la société ;
- Promouvoir une meilleure connaissance et un plus grand respect du patrimoine, de la culture et de la contribution des personnes d'ascendance africaine au développement des sociétés ;
- Renforcer les cadres juridiques conformément à la Déclaration de Durban et à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, et veiller à leur mise en œuvre intégrale et effective.

La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine appelle à la mise en œuvre de plans d'action concrets, coordonnés et multisectoriels pour mettre fin à la discrimination chronique et systémique qui touche les communautés noires partout dans le monde. Par son devoir d'apporter reconnaissance, justice et développement aux personnes d'ascendance africaine, la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine est une occasion de se souvenir, de rétablir la justice et de changer ce qui peut et doit être changé.

LE SOMMET PANCANADIEN DES COMMUNAUTÉS NOIRES

Les témoignages et les inquiétudes des jeunes des communautés noires sont particulièrement troublants et ne peuvent nous laisser indifférents, ils nous pressent d'agir et se saisissent de la *Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine* : responsabilité, justice, développement pour se faire entendre, réclamer des mesures robustes afin d'éradiquer, rien de moins, la discrimination raciale. La Fondation Michaëlle Jean, proche des jeunes en situation d'exclusion, d'insécurité, de vulnérabilité, partout au Canada, et de leurs communautés, a d'emblée dès 2016, lancé le *Sommet pancanadien des communautés noires*, une série de rassemblements, visant à mobiliser largement et inclusivement, de la base au plus haut niveau décisionnel. Partant des préoccupations, des réalités et des perspectives des populations afro-canadiennes, de leurs expériences, leurs initiatives et leurs expertises, le *Sommet pancanadien des communautés noires* convie, de manière stratégique, la participation et la solidarité de nombreux partenaires des secteurs public et privé, d'institutions et d'organisations nationales et internationales et de groupes de la société civile au sens large. La lutte contre le racisme et la discrimination raciale, sous toutes ses formes, doit être l'affaire de toutes et de tous, une vraie responsabilité partagée.

Les deux premières éditions du *Sommet pancanadien des communautés noires*, à Toronto en 2017, puis à Ottawa en 2019, ont permis à des milliers de participants de tout le pays de se pencher sur les principaux défis à relever, les initiatives en cours, d'ouvrir un dialogue national sur les moyens de lutter contre les facteurs de discrimination, de renforcer la cohésion sociale et promouvoir les conditions d'un développement pleinement inclusif, équitable et durable. Dès le départ, l'accent a été mis sur des questions ciblées, des objectifs à atteindre et la conception d'un plan stratégique (2017-2024) pour tout le Canada. Le rassemblement à Ottawa a permis des rencontres, des séances franches et directes avec les élus et les décideurs de la capitale nationale. Face aux ministres, les jeunes ont eu la possibilité non seulement de plaider leur cause avec aplomb, des témoignages percutants et précis, mais aussi de proposer des solutions concrètes.

Le choix d'Halifax en Nouvelle-Écosse pour la troisième édition du *Sommet pancanadien des communautés noires*, les 20-21-22 mars 2020 n'est pas anodin, il est aussi intentionnel qu'historique. Cette province maritime du Canada offre une histoire contrastée, très emblématique de celle du reste du continent : une double conquête coloniale et la coexistence dans la diversité. Entre les premiers peuples dont le territoire non cédé, Mi'kma'ki, a été confisqué et colonisé par

les Français et les Anglais; les Acadiens et leur résistance à la conquête anglaise; l'établissement de la plus ancienne communauté noire du Canada, il y a plus de 400 ans, dès l'époque de la traite transatlantique; Halifax est aussi un

port d'arrivée, lieu de passage, de transit et d'ancrage de milliers d'exilés, d'immigrants et de réfugiés, certains fuyant des circonstances extrêmes, en provenance surtout d'Europe et maintenant du Moyen-Orient et d'Afrique.

LA FONDATION MICHAËLLE JEAN

La Fondation Michaëlle Jean est le legs de la 27^e gouverneure générale du Canada. Créée en 2010, elle s'est donnée pour mission de mobiliser et de soutenir, par ses programmes et ses activités, les jeunes Canadiennes et Canadiens de 15 à 30 ans, tout particulièrement celles et ceux qui, confrontés à des circonstances difficiles, se trouvent en situation d'exclusion, d'insécurité et de vulnérabilité, partout au Canada.

La Fondation Michaëlle Jean accompagne les jeunes dans le renforcement de leur engagement civique, de leurs capacités, la réussite de leurs initiatives sociales et entrepreneuriales, leur volonté d'agir collectivement pour le bien commun. Considérant les jeunes comme de véritables acteurs de changement, elle s'assure que leurs voix et leurs préoccupations soient entendues, que leur leadership et leur apport inestimables soient pris en compte.

Dans ses actions, la Fondation privilégie le pouvoir des arts et de la culture comme moyen d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue, de mobiliser et de rassembler avec force la jeunesse et les décideurs. La Fondation Michaëlle Jean insiste également sur le pouvoir de l'éducation, la formation professionnelle, les connaissances essentielles à l'insertion au sein de la vie professionnelle, ainsi que sur la créativité, le pouvoir de l'innovation, dont la jeune génération a le génie.

Datant du XVI^e siècle, la perspective unique des Afro-Néo-Écossais nous dresse un rare panorama de l'état des relations raciales au Canada. Prêter une oreille attentive aux voix issues de cette communauté permet de comprendre et d'entrevoir des solutions aux obstacles auxquels se heurtent non seulement les personnes d'origine africaine, mais toute personne victime de discrimination.

Avec une cinquantaine de communautés afro-néo-écossaises réparties dans toute la Nouvelle-Écosse, l'espoir est de tirer parti de leurs connaissances et de leurs pratiques acquises de longue date. La Nouvelle-Écosse est la seule province à disposer d'un ministère chargé de voir à la condition des Canadiens noirs. Le gouvernement provincial s'est doté d'un ministère dédié aux Affaires afro-néo-écossaises qui agit de manière transversale sur les questions, les politiques et les programmes touchant les Afro-Néo-Écossais et la société dans son ensemble.

Le 17 octobre 2019, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a adopté à l'unanimité une résolution appuyant les objectifs de l'édition 2020 du *Sommet pancanadien des communautés noires*. Cette résolution inscrit l'intention historique du Sommet dans les annales de la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Écosse, siège de la législature de la Nouvelle-Écosse dont le bâtiment bicentenaire, Province House, est le plus ancien du Canada, le gouvernement colonial de la Nouvelle-Écosse y tenait déjà ses assises bien avant

l'avènement de la Confédération.

En mars 2020, à Halifax, cette troisième édition arrive à point nommé, à mi-parcours de la *Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine: reconnaissance, justice, développement*, le moment d'évaluer où en sont ses objectifs et de leur insuffler un nouvel élan. En présence de hauts représentants des Nations unies et de la communauté internationale, la troisième édition du Sommet sera également l'occasion de faire avancer une réflexion à l'échelle mondiale, de rappeler l'urgence d'agir dans l'état actuel d'un monde de toutes les incertitudes, où les valeurs humanistes volent en éclats, les extrémismes et populismes foisonnent, la fréquence des discours et des crimes haineux s'accroît. Avec la Fondation Michaëlle Jean, l'ONU veut convoquer les jeunes qui luttent, à grand renfort d'imagination, contre ces périls. Les jeunes afrodescendants ainsi que leurs communautés connaissent les blessures et les effets dévastateurs du racisme, veulent en venir à bout, sentir qu'ils ne sont pas seuls et que leurs voix portent. C'est pourquoi le Sommet coïncide délibérément avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. Le Sommet lancera la *Déclaration d'Halifax* pour l'éradication de toutes les formes de discrimination, un appel historique nous invitant à faire en sorte que les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette décennie franchissent la ligne d'arrivée.

Il est formidable de voir comment, en amont du Sommet,

les organismes communautaires et associations de la société civile, des femmes, des hommes et des jeunes, militants, chercheurs, artistes et créateurs, éducateurs et formateurs, programmeurs et entrepreneurs, parlementaires, juristes, banquiers, professionnels de tous les secteurs, toutes et tous engagés partout au Canada se préparent non seulement à soulever d'importantes problématiques, mais travaillent activement à des recommandations pour la conception de stratégies novatrices et le déploiement d'actions concrètes pour répondre à un large éventail de besoins socioculturels, économiques, politiques et structurels. La plus grande attention est portée aux questions de justice, aux conséquences mêmes de la discrimination sur la santé, à l'intégration professionnelle et économique, à l'action concertée contre toutes les formes d'exclusion, aux investissements dans la formation, l'innovation et l'entrepreneuriat socioculturel, à l'évaluation des politiques d'intégration, à la surreprésentation des jeunes noirs et autochtones dans le système carcéral, et à l'aménagement urbain qu'il faut repenser en le centrant sur un humanisme. Toutes ces collaborations entre des acteurs issus d'une grande diversité de secteurs viendront enrichir les échanges, mais sans jamais se soustraire au pragmatisme, à la valeur pratique et applicable des stratégies, politiques et programmes à mettre en œuvre, tout comme celle des compétences à réunir. Des entreprises seront aussi invitées à témoigner de l'impact de leurs politiques en matière de responsabilisation et de leurs plans d'action favorisant l'inclusion et la diversité au sein des équipes de travail, des services et des ressources humaines au sens large.

Tout sera affaire de reconnaissance, de justice et de développement.